

La Ville de Rungis (6 000 habitants) recrute Un gardien brigadier de police municipale ou BCP

Missions Générales

Placés sous la responsabilité du Chef De Service et des encadrants intermédiaires, vous serez chargé de faire respecter les arrêtés de Police du Maire, d'assurer la protection des personnes et des biens, de constater les infractions (Code de la Route, Code des Assurances, Code de la Santé Publique, Règlement Sanitaire Départemental etc...), d'assurer la surveillance de la voie publique en ayant une relation de proximité avec la population ainsi vous assurerez l'ensemble des missions dévolues à la Police Municipale.

Compétences requises

- Une connaissance des pouvoirs de police du Maire, des lois et de la réglementation en vigueur
- Savoir utiliser les outils informatiques, Word, Excel et le logiciel de police « LOGITUD »
- Avoir le sens du contact humain avec la population et les services extérieurs
- Savoir rédiger les écrits professionnels (Rapport, main courante, bulletin de service etc...)
- Avoir une bonne condition physique
- Un bon esprit d'équipe, de ponctualité, de devoir de réserve et de discrétion

Moyens

11 policiers municipaux dont un Moniteur en Maniement des Armes (MMA) en place, 2 véhicules sérigraphiés 3 VTT, vidéo protection, 11 PVE, 5 caméras piétons, gilets tactiques/pare-balles, 1 Drugtest 5000, 2 éthylotest, armement en B et D.

Vous serez affecté dans une brigade composée de 4 à 5 agents et ce, sur un cycle de 3 jours par semaine puis 4 jours, vacation de 12 heures. Les horaires du postes du lundi au jeudi de 9h à 21h et vendredi au dimanche de 13h à 01h.

Rémunération

Statutaire, ISF 20%, IAT 8, heures supplémentaires payées, 13ème mois et avantages sociaux (CNAS).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de :

Monsieur le Maire de Rungis
5, rue Saint Geneviève
94150 RUNGIS

Par courriel à m.mangard@ville-rungis.fr

Téléphone : Marine MANGARD : 01.45.12.80.92

